



**Printemps 2022**

## NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 17 mai 1999 prévoit que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h.



## INFLUENZA AVIAIRE

Devant la recrudescence des cas d'influenza aviaire, il est demandé aux propriétaires de basse-cours à utilisation non commerciale **de mettre en place les mesures suivantes :**

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur la basse-cour ;
- Exercer une surveillance quotidienne des animaux.



### **Si une mortalité anormale est constatée :**

conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant, rentrer le reste des animaux et contactez votre vétérinaire.

Le non-respect de ces mesures expose à des poursuites pénales. Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.



## CEREMONIE DU 08 MAI

La traditionnelle cérémonie du 8 mai se déroulera à **11 h 00**, au Monument aux Morts et sera suivie d'un vin d'honneur, à la salle de la mairie.

**La population est cordialement invitée.**



## ORDURES MENAGERES

Le jeudi de l'Ascension étant férié, la collecte des ordures ménagères s'effectuera en remplacement, **le mercredi 25 mai, au matin.**



## ELECTIONS LEGISLATIVES



**8h - 18h**

**1<sup>er</sup> tour : le dimanche 12 juin 2022**

**2<sup>ème</sup> tour : le dimanche 19 juin 2022**



## SECRETARIAT DE MAIRIE

### **Pont de l'Ascension**

Le secrétariat de Mairie sera fermé vendredi 27 mai.

### **Horaires d'été**

- **du lundi 11 juillet au vendredi 19 août inclus**, la mairie sera ouverte uniquement les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

## BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est **INTERDIT** du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre.



Malgré les nombreux rappels, il est regrettable de constater, une fois de plus, le non-respect par certains, de la réglementation.

Cette infraction est passible d'amende en cas de plainte déposée auprès de la gendarmerie.

## Une matinée qui sauve Formez-vous aux gestes de premier secours

En partenariat avec le centre de secours de Terrasson, la commission santé/sécurité de votre commune met en place :

### Une initiation aux Gestes Qui Sauvent

D'une durée de 2 heures, l'objectif de cette matinée qui sauve est l'apprentissage de certains gestes de secours d'urgence.

**Samedi 14 Mai 2022 de 9h30 à 11h30**  
A l'Espace culturel Henri Froidefond de La Feuillade.



Sur Inscription en Mairie (tel : 05 53 50 12 84) jusqu'au mercredi 11 Mai.

**Pour qui ?** Pour tous, dès l'âge de 10 ans.

Le nombre des participants sera limité à 15 par session de 2 heures. Le maintien ou non de cette initiation dépendra de la situation sanitaire du moment.

**« Un geste technique c'est bien ! Un geste qui sauve c'est mieux ! »**

A la suite de cette session, un certificat de formation vous sera délivré.

→ Une participation de 15€ est demandée à l'inscription au profit de l'UDSP24 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du 24)

→ Un verre de convivialité « réconfort du secouriste » sera proposé par la municipalité.



## OPERATION BROYAGE

L'opération a eu lieu du 28 mars au 2 avril dernier grâce au broyeur prêté par le SIRTOM, avec la participation de deux élus communaux et l'intervention d'un agent technique.

Cette opération était totalement gratuite pour les particuliers.

Il a donc été proposé, pour ceux qui le souhaitaient, de pouvoir faire un don à la coopérative scolaire, ce qui a permis de récolter 100 euros qui seront utilisés, par l'école, dans le cadre du développement durable.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRASSONNAIS HAUT PERIGORD NOIR



Le passage de l'épareuse de l'entreprise FRAYSSE ET GUIONIE TP est prévu les 25 et 26 avril dans notre commune, pour l'entretien des accotements et des talus.

## FOYER RURAL

**1<sup>er</sup> Mai**

Casse-croûte à partir de 9 h  
Espace Culturel et Sportif Henri Froidefond



Une marche est également prévue ce jour-là.  
Départ à 9h devant la mairie.

Ouverte à toutes et tous, il n'est pas nécessaire d'être adhérent au Foyer Rural.



### Section Couture

#### « Au Bonheur des Dames »

sera présent au vide grenier de Larche le 1<sup>er</sup> mai afin de vendre ses créations au profit de la Protection Civile.

L'argent récolté permettra à celle-ci de fournir du matériel de soins aux Ukrainiens.  
Merci pour eux !



### Section Chorale De Si de La

**Concert avec la Chorale de Périgueux,**  
**Dimanche 12 juin, à 15 h,**  
Espace Culturel et Sportif Henri Froidefond.



## T.T.P.N

Gymnase Intercommunal  
Larche La Feuillade

**Dimanche 15 Mai à partir de 9 h**  
Finale Départementale « jeunes ».



**Samedi 4 juin à partir de 9 h**  
Tournoi ouvert à toutes et tous  
Restauration sur place à midi



**Assemblée Générale à partir de 15 h**